

# La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



# GOSPEL

à L'église Saint Nicolas  
de Zuydcoote



Dimanche 29 septembre / 15h

SEPT  
2019

**Dimanche 1<sup>er</sup> septembre à 9h**  
**Front de mer, Point infos**  
**rue de Wattlelos**

Découverte des épaves  
de la plage de Zuydcoote

Avec Bruno Pruvost

**Samedi 7 septembre de 15h à 18h**  
**Au pont de Zuydcoote**

Concours de Pêche

La Bourriche Zuydcootoise

**Samedi 14 septembre/Boulodrome**  
**Concours de pétanque**

L'Association Pétanque Zuydcoote

**Samedi 21 septembre à 10h30**  
**Salle Pierre Lamstaes**

Atelier cosmétique au naturelle

Le Courtil des Simples

**Dimanche 22 septembre/de 15h à 19h30**  
**Espace Robert Merle**

Loto

Club des Toujours Jeunes

**Samedi 28 septembre/de 14h30 à 17h30**  
**Au pont de Zuydcoote**

Concours de Pêche

La Bourriche Zuydcootoise

**Dimanche 29 septembre à 15h**  
**Eglise Saint Nicolas**

GOSPEL

Entrée 6€ - Réservations au 06 73 43 04 96  
Zuydcoote Animations

**Lundi 30 septembre à 8h30**  
**Front de mer, Point infos**  
**rue de Wattlelos**

Découverte des épaves  
de la plage de Zuydcoote

Avec Bruno Pruvost

**Samedi 5 octobre**  
**Espace vert pont de Zuydcoote**  
**Fête de la Saint Hubert**

ACMF

**Samedi 19 octobre à 10h30**  
**Salle Pierre Lamstaes**

Atelier cosmétique au naturelle

Le Courtil des Simples



## Le Courtil des simples



Les ateliers mensuels de cosmétique naturelle du Courtil des Simples reprendront **samedi 21 septembre**, à 10h30, salle Pierre Lamstaes, avec un atelier mousse à raser naturelle. Cet atelier est ouvert aussi bien aux dames qu'aux messieurs. Il s'inscrit dans la démarche zéro déchets. Pour toute information ou inscription (obligatoire), contactez-nous à [courtildessimples@gmail.com](mailto:courtildessimples@gmail.com) ou rendez-vous sur notre page facebook. A. Corsiez proposera à partir du lundi 23 septembre un cours d'initiation à la danse irlandaise (solo, claquettes old style, ceili), chaque lundi de 18h30 à 19h45, salle Lamstaes. Renseignements à [courtildessimples@gmail.com](mailto:courtildessimples@gmail.com) ou 06 82 83 56 00.

## Départ à la retraite de M. Christian OUVRAYS



Christian a intégré notre équipe en tant qu'agent technique dans le cadre des emplois aidés le 1<sup>er</sup> octobre 2012. Très satisfaits de son travail son contrat a été prolongé en tant qu'agent non titulaire de droit public à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 et ce jusqu'à son départ à la retraite le 30 juin dernier.

Christian a tout d'abord été mis à disposition du service des fêtes avec M. MARTEEL Jean-Noël. Il s'est d'ailleurs engagé et investi dans le bénévolat pour l'association « Zuydcoote Animations ».

Polyvalent, il a ensuite travaillé aux Ateliers Municipaux pour renforcer l'équipe et notamment pour ses compétences en menuiserie (jardinières en bois, barrière petit bois, local poubelles à la plage...).

Nous remercions vivement Christian pour son implication et son dévouement. Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée !!





Zuydcootoises, Zuydcootois,

La saison estivale se termine et il faut déjà penser à la rentrée.

L'équipe municipale va effectuer sa rentrée avec une feuille de route bien chargée :

Un appel à projet a été réalisé pour la création d'une activité dans les locaux place de la gare. Les projets doivent être rendus en septembre et l'équipe municipale devra sélectionner le meilleur des candidats.

Vous le savez tous, nous avons toujours en perspective, la réalisation d'une zone aménagée près de la mairie et intégrant la réalisation d'un nouvel équipement communal comportant une école. Un appel d'offre concernant l'établissement d'un cahier des charges de ce nouvel équipement a été réalisé. Les candidats devront rendre réponse pour la fin septembre également.

Dans le cadre de l'effacement de réseau, la CUD engage un chantier dans la partie nord de la rue des Dunes et ceci dès cet automne.

C'est aussi cet automne que nous verrons la continuité du chantier de l'installation de la fibre sur notre commune.

Enfin, dans les semaines à venir, vous verrez l'élagage des arbres de la rue de Valenciennes ainsi que la mise en place d'un nouveau visisport en lieu et place du précédent.

Bonne rentrée à tous

Florence VANHILLE  
Maire de Zuydcoote

## Sommaire

Conseil Municipal	4
Retour sur images	6
Vie de la commune	8
Vacances	10
Autrefois	12

## Permanences

### Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 2 septembre en mairie  
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

### Permanence de l'Assistante Sociale

Mme JOLLANT et Mme VANDERHAEGHE, assistantes sociales assureront le secteur de Zuydcoote. Contactez le 03 59 73 47 20 pour prendre rendez-vous ou se rendre sur le lieu de leur permanence :

- à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale le mardi 3 septembre de 14h à 16h
- au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Gl de Gaulle le jeudi 12 septembre de 14h à 16h

### Permanence de M. Paul CHRISTOPHE

#### Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg  
11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59  
pour prendre rendez-vous

### Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 20 septembre en mairie  
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00  
Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

### Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes  
Tél. 03 28 29 96 20  
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30  
Mercredi : Fermeture  
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

### Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes  
Tél. 03 28 29 96 20  
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30  
et jeudi de 9 h à 12 h  
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

### Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h  
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer  
Rue de la République,  
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1  
Tél. 08 11 71 59 59

Le dernier conseil municipal a eu lieu le 25 juin en présence du maire Florence VANHILLE, Pascale BECUWE, Johnny DECOSTER, Pascale DESFRENNES, Thierry WALLYN, Jacques DE TAEVERNIER, Jean-Noël VANVINCO, Thérèse DESWARTE, Marie-Claire VERBEKE, Bruno DEMAN, Philippe DEFURNES. Excusés : Bruno DIMPRE, Olivier GAUDIN, Cathy DELANGUE, Angélique WUYLENS, Guillaume CIVEL, Isabelle RAVOU-DEFRANCE, Tracy GOUDEMEZ, Béatrice LEMPEREUR

### ATTRIBUTION SUBVENTIONS 2019

En complément des subventions déjà versées, le conseil adopte la proposition de Mr DECOSTER : versement d'une subvention de 100 € pour l'AZPPM & 1 000 € pour les Zébrillons du Jeu.

### Voyage de classes 2019 CE2/CM1/CM2 Régularisation

Mme DESFRENNES, Adjointe au Maire, rappelle que le conseil municipal a acté l'organisation du séjour en Anjou Vendée du 17 au 20 juin 2019 pour les classes de CE2 - CM1 et CM2, soit 46 élèves. Pour rappel Le coût total de 320 €/enfant de ce voyage se répartissait ainsi : Participation communale : 171€ ; Familles : 99€ ; Actions Ecole/APEEZ : 50€

Au regard du nombre d'élèves répartis sur 2 cycles, l'Inspection Académique a sollicité un animateur supplémentaire et le surcoût est de 276 €, 2 élèves ont demandé une aide financière auprès de la DDEN, soit 2 fois 66€, somme perçue par l'école ; Mme la Directrice prend en charge l'animateur supplémentaire via la coopérative scolaire et a perçu les 132 € de la DDEN. Aussi, Mme DESFRENNES propose aux élus de percevoir 408 € supplémentaires de l'école. Le Conseil Municipal, adopte la présente délibération.

### Ateliers linguistiques/demande de fonds de concours à la CUD

La CUD a décidé de développer l'apprentissage de l'anglais et du néerlandais sur le périmètre communautaire, en proposant à ses communes membres des ateliers linguistiques pour les enfants pouvant s'intégrer sur les temps périscolaires. La Maison de l'Europe recrute les animateurs qui assurent l'encadrement des enfants. La CUD prend en charge le coût des intervenants dans la limite de 35 €/h. Le conseil municipal vote pour solliciter un fond de concours de 3780 € (36 semaines de cours X 3 h (2 groupes de 1h30 souhaitées X 35€)). Mme le Maire signale que ce dispositif a beaucoup de succès et qu'il était même question d'en augmenter les sessions mais peut-être que la Maison de l'Europe ne pourrait pas suivre. Mme le Maire dit que le créneau étant acté, la commune s'y accroche.

### Demande de financement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales

La CAF peut aider au financement de logiciel facilitant les démarches des parents (inscriptions, alimentation en documents, paiement dématérialisé, ...). Cet achat de logiciel est une extension du logiciel déjà en place. Il permettra aux parents de pouvoir faire des inscriptions et des paiements à partir d'une application. Le pointage de la cantine ou du centre de loisirs se fera d'une tablette. Le Conseil Municipal, autorise Mme le Maire à solliciter les financements d'aide à l'investissement et/ou au fonctionnement.

### Institution de la taxe de séjour

Mme VANHILLE explique que la municipalité a mené une réflexion sur la taxe de séjour. Sur proposition de Mme le Maire, il est décidé :

1/d'assujettir les hébergements à la taxe de séjour au réel, hormis les terrains de campings et de caravanage qui seront assujettis à une taxe forfaitaire calculée sur une période allant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.

2/fixer les tarifs à :

Taxe de séjour au réel :

Catégories d'hébergement	Barème applicable pour 2020	Zuydcoote	Département	Total
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles, meublés non classés	Entre 0.70 et 2.30 €	0.63 €	0.07 €	0.70 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	Entre 0.50 et 1.50 €	0.45 €	0.05 €	0.50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	Entre 0.30 et 0.90 €	0.27 €	0.03 €	0.30 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes	Entre 0.20 et 0.80 €	0.18 €	0.02 €	0.20 €

Taxe de séjour forfaitaire :

	Barème applicable pour 2020	Zuydcoote	Département	Total
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	Entre 0.20 et 0.60 €	0.50 €	0.05 €	0.55 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles,	0.20	0.18 €	0.02 €	0.20 €

Madame le Maire explique que les montants annuels seront de :

- Pour le Camping de l'Estran : 23 703.08 € pour 157 emplacements car l'Estran comptabilise 3 étoiles.

- Pour le Camping Zuydcoote Beach : 13 121.10 € pour 239 emplacements et 1 étoile.

Mme le Maire explique qu'il fallait mettre ces tarifs à plat pour qu'ils soient plus justifiables. Cela correspond à ce que fait Bray-Dunes et d'ailleurs Ghyvelde, Leffrinckoucke et Tétéghem sont intéressés également par cette même délibération.

### Convention collaborateur occasionnel bénévole

Mme le Maire explique que tout le monde connaît M. PRUVOST, que l'on ne reviendra pas sur son engagement vis-à-vis de la

Commune, comme les 10 ans de la page histoire de la Gazette. Mais Bruno est tellement animé par sa commune qu'il n'hésite pas à représenter la Municipalité dans des instances comme l'Office du Tourisme ou l'Opération Grands Sites. Il connaît l'histoire de Zuydcoote, il a beaucoup d'informations à donner à certains techniciens de la CUD, qui parfois sollicitent sa présence. Il est mérité de lui proposer cette convention pour qu'il soit au moins assuré voire indemnisé pour ses déplacements.

## Questions diverses

### Plage

• Mr DEFURNES regrette que les ganivelles déjà évoquées ne soient toujours pas installées. Mme le Maire reconnaît la CUD s'y être pris dès mars 2019. Les ganivelles ne sont toujours pas là. Cette année, la CUD a voulu faire la démarche d'interroger la DDTM sur l'occupation du domaine public maritime. Mme VANHILLE espère que cela va se caler et que d'année en année on pourra les installer plus rapidement.

• La rampe d'accès handicapé n'est pas posée non plus et il y a un dévers d'un petit mètre sans rambarde.

Depuis que cette rampe est partie avec la Tempête Xaver, une pente douce en plancher était installée chaque année. L'année dernière, le responsable des équipes qui manipulent les engins pour travailler tout ce sable, nous a alertés en disant que l'eau montait trop haut et qu'une grande marée avec un coup de vent suffirait pour emporter tout le plancher. En début de saison 2018, le cas s'était produit avec les poubelles. Par sécurité et préservation du matériel cette descente ne sera plus installée. Néanmoins, on travaille avec le service accessibilité de la CUD, le SIDF et l'ITEM pour avoir un accès pérenne donc solide. 2 possibilités s'offrent à nous mais ça ne se fera pas si facilement. J.DECOSTER intervient sur le danger présenté par le dévers et savoir comment le régler. Réensabler n'arrangera pas car il y a un tourbillon, il faudra mettre une rambarde. Mme le Maire ajoute qu'elle a interpellé plusieurs fois la CUD pour cette digue « qui bouge ». Il y a toujours de bonnes raisons pour étudier le sujet.

• Les Dunes de Flandre ont démonté le grillage à droite du Point Infos, ils craignent que ça ne serve de camping sauvage. Des troncs d'arbres vont arriver. Ils empêcheront les véhicules de se garer. Il est possible d'y installer une ou deux tables de pique-nique et peut-être un portant vélos. Un autre portant vélos sera installé côté digue à l'entrée du parking. L'aménagement du parking est en cours, la taille n'a pas pu être effectuée à cause de la période de nidification, les poubelles ont été camouflées, la poubelle de la digue a été retirée car beaucoup d'amas de débris se trouvaient autour. B. PRUVOST a aussi installé une bouteille pour faire un cendrier.

### Appel à projets

Mme le Maire intervient sur l'article de presse concernant l'appel à projet pour le local de la place de la Gare. Le dossier peut être retiré en mairie ou sur le site internet et remis avant le 30 septembre. Ensuite, les dossiers seront étudiés. L'idée

étant toujours d'animer la place, de donner un lieu de vie et de répondre aussi aux besoins des villageois. Mme le Maire est ouverte à tout, un dépôt presse, retrait colis, point de restauration pour la véloroute, un petit distributeur de billets...

### Terrain Multisports

Mr DECOSTER annonce 2 entreprises en lice ; l'une avec la nouvelle technologie déjà évoquée en alu et l'autre en galvanisé 3 mm d'épaisseur. Il souhaite valider avec d'autres élus en visitant celui de Petite-Synthe.

### Travaux salle Robert Merle

Une étude est lancée sur la réfection des sanitaires de la salle Robert Merle dans la suite des travaux engagés sur le carrelage (entrée, bureau et les toilettes). Différents devis sont en cours pour casser la chape, refaire l'ensemble des eaux usées, retirer les vestiaires et créer des douches individuelles, des toilettes pour les enfants et adéquats pour les dames. Dans une phase ultérieure, on pourrait refaire des vestiaires.

### Skate-park

La commande pour le remplacement des couches de roulement est lancée. Le skate-park est très prisé très tôt le matin. M. VANVINCQ demande si l'installation d'une caméra ne serait pas nécessaire pour protéger notre équipement. Beaucoup de skateurs viennent des communes voisines. M DECOSTER ne pense pas que la caméra règle le problème de respect des lieux.

### Ressources Humaines

Mme VANHILLE annonce que le recrutement du remplacement de Jean-Pierre LEYNAERT est en cours. Mr OUVRAYS prend sa retraite et tous les élus sont invités à fêter son départ. Mme le Maire souhaite pérenniser l'équipe.

### Cimetière

Mme DESWARTE interroge Mme le Maire sur le cimetière qui est de moins en moins bien entretenu. Mme VANHILLE explique que le fait de ne plus pouvoir utiliser de produits phytosanitaires ne facilite pas son entretien, que la surface du village à entretenir est si conséquente qu'une fois le tour fait, les mauvaises herbes ont déjà repris leur droit. Une réflexion a été portée sur le remplacement des cailloux par de la pelouse. Mme le Maire reconnaît que c'est un gros chantier mais que l'équipe actuelle des agents techniques ne peut pas être partout. Elle s'excuse auprès de Mme DESWARTE de ne pas pouvoir faire plus mais rappellera à Julien de passer plus régulièrement. Mme BECUWE ajoute que l'Hôpital Maritime n'entretient pas régulièrement ses tombes et que cela réensemence les allées. Un courrier sera fait en ce sens auprès de Mr BLONDIAUX, nouveau directeur de l'HMZ. Retrouvez le compte rendu dans son intégralité sur « zuydcoote.fr »



## DÉPÔT DE GERBE

Commemoration de la prise de la Bastille, le 14 juillet.



## CENTRES DE LOISIRS

Le Centre de loisirs sur le thème « des petits scientifiques » a réalisé bons nombres d'expériences dont 1 avec de l'argile sur l'archéologie avec Mme CORSEIZ.



## CONCOURS DE PÊCHE À L'AMÉRICAIN

organisé par La Bourriche Zuydcootoise le dimanche 14 juillet.



## INITIATION À LA PÊCHE POUR LES CENTRES DE LOISIRS

organisée par La Bourriche Zuydcootoise.



## TOURNÉE DES PLAGES "PODIUM"

organisée par le SIDF et Zuydcoote Animations le samedi 20 juillet





**FÊTE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE**  
le samedi 29 juin.



**ZUYDC'ÔTE À L'ANCIENNE**  
« La belle époque et ses bains de mer » du dimanche 30 juin, organisé par Zuydcoote Animations.



**DÉPART DE L'ABBÉ PATRICE BOHUI**  
Messe et pot de l'amitié le 18 août.

## Les restos du cœur

Le centre des Restos du Cœur de Lefrinckoucke, Bray-Dunes et Zuydcoote sera ouvert le matin pendant la campagne d'été aux dates suivantes :  
12 et 26 septembre et 10 et 24 octobre

## Quête sur la voie publique : calendrier

Campagne nationale de sensibilisation du public à la maladie d'Alzheimer du 15/09 au 22/09. Collecte tous les jours.

## Journées Européennes du Patrimoine

Le week-end du 21 et 22 septembre, les Journées du Patrimoine reviennent avec pour thème "Arts et divertissement". Comme chaque année environ 17 000 sites publics ou privés seront ouverts au public...

## Mzic band Zuydcoote

Nous recrutons des musiciens de tous niveaux et de tous pupitres pour renforcer les effectifs... (musique d'animation et bandas)  
Répétition le dimanche de 10h à 12h, Salle Pierre Lamstaes  
Fabrice Delobelle 06 26 03 64 94  
ou à la Mairie de Zuydcoote.

## Activités du Service Enfance Jeunesse

Mercredi - Salle Pierre Lamstaes

### Expression corporelle :

De 14h à 15h pour les 4/6 ans  
Ces cours d'éveil à la danse vont évoluer au fur et à mesure que les enfants grandissent : les jeux deviennent plus complexes pour donner à l'enfant les moyens de s'exprimer librement avec son corps.

### Danse moderne :

De 15h à 16h pour les 6/12 ans  
En fonction de la demande, les horaires sont susceptibles d'être modifiés. Les enfants adhérents participent à la fête du Service Enfance Jeunesse en fin d'année.  
Adhésion : 35€ pour l'année par enfant  
Inscriptions : Mercredi 4 septembre de 14h à 16h à la salle Pierre LAMSTAES  
Modalités : 1 photo d'identité récente de l'enfant, 1 certificat médical du médecin traitant  
Le carnet de santé de l'enfant ou les photocopies des pages de vaccinations.

## Réglementation boîtes aux lettres

Si votre logement a été construit après 1979, vous êtes dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée qui inclut dans ses normes de mettre **l'identification de l'habitant du logement**.

En d'autres termes, vous devez au moins mettre votre nom de famille sur votre boîte si vous êtes concerné par cette loi.

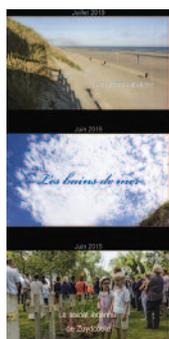
**Si vous n'êtes pas concerné, nous vous conseillons tout de même de mettre votre nom.**

Pour mener à bien la distribution du courrier et des colis, il est beaucoup plus efficace pour votre facteur d'avoir une belle plaque de boîte aux lettres avec votre identité. Les services de la poste et de livraisons n'ont pas forcément le temps de chercher si cette adresse est effectivement la vôtre.

**Attention**, les locataires n'ont pas la même liberté que les propriétaires.

Si vous êtes locataire dans un immeuble, vous devez vous plier aux règles définies par la copropriété. Dans une maison louée, vous devez logiquement également consulter votre propriétaire. Souvent le nom sur le bail est le nom choisi pour figurer sur la plaque. Vous ne pouvez pas changer les noms inscrits comme vous le souhaitez.

## Hommage au soldat inconnu



Trois films ont été réalisés par M. Jean MIAILLE, retrouvez la rétrospective de l'Hommage au soldat inconnu, de la fête à l'ancienne, les copains d'abord sur <https://zuydcoote.jeanmialle.fr/>  
Bons flashback !

## Environnement Taille



L'Entreprise C2E va entreprendre la taille des Aulnes de la rue de Valenciennes. Le chantier débutera le 16 septembre de 8h à 17h, pendant 4 jours. Pour la sécurité des véhicules et la facilité d'accès au chantier, le stationnement sera interdit de chaque côté sur

une partie de la rue de Valenciennes. (Côté pair du n° 82 au n° 122 et du côté impair du n° 81 au n° 139).

Merci de votre compréhension !

## Vous aimez le Golf ! Vous souhaitez découvrir ce sport !

N'hésitez pas à participer aux nombreuses initiations gratuites proposées du 6 septembre au 20 octobre au Golf Bluegreen Dunkerque Grand Littoral. Des séances de découverte de 2 h vous permettront de découvrir cet équipement communautaire et de vous initier aux joies de cette activité.



BLUEGREEN

## Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut	heures	haut.
1	D	02:37	6.40	112	14:56	6.25	113	09:39	0.50	22:03	0.15
2	L	03:21	6.35	113	15:39	6.25	111	10:23	0.55	22:48	0.15
3	M	04:06	6.25	107	16:23	6.15	102	11:07	0.65	23:32	0.35
4	M	04:51	6.05	96	17:08	6.00	88	11:50	0.80	----	---
5	J	05:39	5.80	80	17:59	5.75	71	00:16	0.60	12:35	1.05
6	V	06:32	5.45	62	18:58	5.40	54	01:03	0.95	13:26	1.35
7	S	07:37	5.05	47	20:14	5.05	42	01:59	1.30	14:30	1.60
8	D	08:57	4.80	38	21:39	4.90	38	03:09	1.65	15:51	1.75
9	L	10:20	4.80	40	22:57	5.05	44	04:36	1.75	17:20	1.60
10	M	11:32	5.00	49	23:59	5.30	55	05:55	1.55	18:26	1.30
11	M	----	---	--	12:24	5.30	60	06:51	1.35	19:14	1.05
12	J	00:45	5.55	65	13:03	5.55	69	07:33	1.15	19:54	0.85
13	V	01:22	5.75	74	13:36	5.70	77	08:08	1.05	20:27	0.75
14	S	01:56	5.85	80	14:07	5.80	82	08:39	0.95	20:58	0.70
15	D	02:26	5.90	84	14:34	5.85	85	09:09	0.90	21:28	0.70
16	L	02:53	5.90	85	14:59	5.90	85	09:40	0.90	21:59	0.70
17	M	03:18	5.90	85	15:26	5.90	83	10:10	0.90	22:29	0.75
18	M	03:46	5.85	82	15:54	5.80	79	10:39	0.95	22:57	0.85
19	J	04:12	5.70	76	16:20	5.70	72	11:09	1.05	23:27	1.00
20	V	04:39	5.60	68	16:51	5.60	63	11:41	1.20	----	---
21	S	05:14	5.40	58	17:33	5.35	52	00:01	1.20	12:20	1.35
22	D	06:06	5.10	47	18:40	5.05	42	00:44	1.40	13:11	1.60
23	L	07:39	4.80	39	20:20	4.90	37	01:47	1.65	14:25	1.80
24	M	09:10	4.75	39	21:52	5.00	44	03:16	1.80	16:02	1.70
25	M	10:40	5.05	51	23:11	5.40	60	04:50	1.60	17:27	1.35
26	J	11:44	5.45	69	----	---	--	06:06	1.25	18:35	0.90
27	V	00:08	5.85	78	12:32	5.85	87	07:04	0.90	19:28	0.55
28	S	00:53	6.15	96	13:12	6.10	103	07:51	0.70	20:14	0.30
29	D	01:34	6.35	108	13:51	6.25	113	08:35	0.55	20:58	0.20
30	L	02:15	6.45	115	14:31	6.35	116	09:17	0.55	21:41	0.20

## Merci Laurent

Notre agent municipal Laurent Schutt, nous a quittés le 9 juillet 2019. Il avait 51 ans.

Laurent, Loulou, au-delà d'être un agent de la commune était surtout un enfant de Zuydcoote. Passionné par le village qui l'a vu naître, il ne l'a jamais quitté. Après avoir passé sa jeunesse avec les autres enfants zuydcootois de son âge, il a très rapidement travaillé pour la commune. A 16 ans, il était auxiliaire au camping municipal et le 1<sup>er</sup> février 1986 il commençait sa carrière à la commune.



Qui ne connaissait pas Laurent ? Tous les villageois connaissent Loulou avec son grand sourire et sa gentillesse légendaires. Toujours là pour rendre service, aider. A son poste tôt le matin pour déneiger les rues de la commune, disponible dès qu'il fallait intervenir dans une rue de Zuydcoote...

Laurent aimait son village, aimait les Zuydcootois. Alors aujourd'hui, au nom de tous les Zuydcootois, nous souhaitons lui dire :

## Merci Laurent

### Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle (à côté de la Mairie)



#### ORANGE AMÈRE – ANN PATCHETT

Editions Acte Sud

Un baiser et le coup de foudre basculent les destins de Beverly et d'Albert entraînant divorces, déménagements et tentative de recréer une tribu heureuse...



#### L'ÉTRANGER DANS LA MAISON – SHARI LAPEVA

Editions Presses de la Cité

Un soir, avant que Tom ne rentre du travail Karen quitte précipitamment le domicile. On la retrouve victime d'un accident de la route dans l'un des quartiers les plus malfamés de la ville.



#### LA VIE QUI M'ATTENDAIT – JULIEN SANDREL

Editions Calmann-Lévy

« Romane, je vous ai vu sortir en pleurs d'un hôpital à Marseille ». Pourquoi vous cachez-vous sous une perruque rousse ?...



#### GARE À LOU! – JEAN TEULE

Editions Julliard

Lou 12 ans possède un don dès qu'elle souhaite du mal à un malotru un déboire survient ! convoitée, elle est enlevée par le gouvernement...

**Ouverture les mardis 10 et 24 septembre de 16 h à 18 h 30**

### Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branches, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet).

**Les déchetteries sont ouvertes :** du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-18h30.

Dimanches et jours fériés : 8h30 à 12h15.

**Pour toute information :** Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur [www.dunkerquegrandlittoral.org](http://www.dunkerquegrandlittoral.org)

### Ramassage des poubelles

Lundi : marron - Vendredi : bleue

Mercredi : Verte les 4 et 18 septembre

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur [www.dunkerquegrandlittoral.org](http://www.dunkerquegrandlittoral.org)

### Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets. Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence. Tél : 03 28 24 45 41 Plateforme collecte des déchets.

### Dératisation

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.



## Accueils de loisirs

du lundi 21 octobre au vendredi 29 octobre

**Age : De 3 ans à 14 ans** (enfants nés de 2006 à 2017 inclus)

**Lieu : Ecole maternelle** pour les 3-6 ans (Centre maternel)

**Espace « Robert Merle »** pour les 6-14 ans (Centre primaire)

**Horaires : de 9 h à 17 h 30** (accueil possible à partir de 8 h 30) avec **une interruption de 12 h à 13 h 30** pour le repas qui peut être pris à la cantine.

### Modalités d'inscription :

Les tarifs sont déterminés en fonction de 5 tranches de quotient familial. Cette décision a été prise sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque qui finance une partie des Accueils de Loisirs.

L'inscription, à effectuer en Mairie, n'est possible que par semaine complète. Il en est de même si votre enfant mange à la cantine.

### Permanences organisées en Mairie les :

- mercredi 25 septembre de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- samedi 28 septembre de 9 h à 12 h

### Devront être présentés :

- **L'attestation de quotient familial** (délivrée par la CAF ou imprimée via le site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)) ou à défaut, l'avis d'imposition 2019 (revenus 2018) et la notification de vos prestations familiales,
- **l'attestation de sécurité sociale ;**
- **le carnet de santé ;**
- **la carte d'identité de l'enfant.**

Attention : si l'enfant ne dispose pas, à ce jour, de la carte d'identité, prévoir de la faire établir dès à présent. Elle sera obligatoire pour toute éventuelle sortie à l'étranger.

Les inscriptions pourront être prises en compte dès que les dossiers administratifs et sanitaires seront complets et que le paiement sera effectué.



### EMPLOIS D'ANIMATEUR, ANIMATRICE

Les candidatures pour les Accueils de Loisirs des vacances de la Toussaint 2019 sont à adresser en Mairie, à l'intention de Mme le Maire.

Joindre : la copie du diplôme du BAFA, un Rib, la copie du carnet de vaccinations et un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois.

**La date limite est fixée au samedi 28 septembre, dernier délai.**

	1 ENFANT	2 ENFANTS	3 ENFANTS	4 ENFANTS ET +
Quotient-Familial	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
< 300	7.65 €	14.55 €	20.90 €	27.05 €
301 à 500	10.45 €	20.15 €	28.80 €	37.50 €
501 à 700	14.30 €	27.55 €	40.30 €	52.55 €
701 à 1000	19.90 €	37.00 €	54.30 €	70.90 €
> 1000	23.70 €	43.10 €	61.70 €	80.35 €

ENFANT EXTERIEUR A LA COMMUNE : 7.60 € / jour - CANTINE (Enfant extérieur) : 5.30 € / repas

CANTINE (Enfant ZUYDCOOTOIS)

1 enfant : 3.70 € par repas – 2 enfants : 3.10 € par repas par enfant – 3 enfants : 2.45 € par repas par enfant

FORFAIT JOURNEE EXCEPTIONNELLE : 13.00 € / jour par enfant

FORFAIT SORTIE DK BUS : 2.00 € / jour par enfant - FORFAIT SORTIE BUS : 5.00 € / jour par enfant

## PLUiH d'idées

**Mardi 2 juillet, les habitants étaient conviés à une balade urbaine organisée conjointement par la Communauté Urbaine de Dunkerque et la commune.**

L'objectif de cette balade visait à découvrir les projets et les orientations choisies par les élus dans le cadre du PLUiHD. Les habitants ont pu échanger avec les élus présents et les techniciens de la CUD tout en traversant la commune avec une vision sur l'avenir.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUiHD) est un document juridique qui structure les politiques en matière d'urbanisme, d'habitat et de transport sur le territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Le PLUiHD regroupe et assure la cohérence de trois documents de planification :

- Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui encadre les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager...);
- Un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit les futures réalisations de logements ;
- Un Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui programme les actions et politiques dans le domaine des transports.



Pour vous divertir dans une ambiance conviviale, Pour vous perfectionner, Pour apprendre des danses de société : valse, rock, tango, cha-cha, rumba, mambo, charleston....

Venez rejoindre l'association CLAP DANSE.

Révisions des danses apprises, à la Salle Robert Merle chaque Mercredi de 19 h à 20 h dès le 18 septembre 2019.

Vous trouverez sur notre site [www.clap-danse.fr](http://www.clap-danse.fr) tous les horaires et tarifs.

## Etat civil

### Naissance

30/06/19 Maddy BIGAILLON  
Fille de Claude BIGAILLON et de Mélanie ADAM

### PACS

23/07/19 Ludivine SWYNGEDAUF  
et Geoffrey VERCRUYCE



### Décès

04/06/19 Roger MARTEEL (93 ans)  
07/06/19 Huguette BONTE veuve MOUTON (83 ans)  
19/06/19 Claudette LORTHIOIR ép. DENNETIERE (69 ans)  
09/07/19 Laurent SCHUTT (51 ans)

### Arrêtés municipaux pour travaux

#### • N° M56/2019 : Branchement gaz 32, rue de Roubaix

*Mesures : La vitesse sera limitée à 30 km/h. La circulation se fera dans les deux sens, par basculement sur la chaussée opposée.*

*Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.*

#### • N° M57/2019 : Réglementation de l'activité de démarchage à domicile

*Mesures : Toute société qui démarché à domicile sur le territoire de la Commune de Zuydcoote doit s'identifier auprès du service administratif de la mairie, avant de commencer sa prospection. Elle doit fournir le nombre de démarcheurs, leur nom et la période de démarchage.*

*Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou agressives ou encore d'usurpation manifeste d'identité de la part des démarcheurs à domicile sont invités à prendre contact avec les services municipaux et la Gendarmerie.*

*Les quêtes à domicile sont interdites dans le département du Nord par arrêté Préfectoral, sauf autorisations prévues par le calendrier annuel des appels à la générosité publique. La vente des calendriers au domicile des particuliers par certains organismes publics n'est pas assimilée à une quête.*

*Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois suivant sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

#### • N° M58/2019 : Changement de 2 fontes de regard de visite au 21, rue de la Résistance à compter du 9 septembre pendant 21 jours calendaires

*Mesures : La vitesse sera limitée à 30 km/h. La circulation se fera dans les deux sens, par basculement sur la chaussée opposée.*

*Le stationnement et le dépassement seront interdits à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.*



## Visite du Président Poincaré

# 1919



Le 10 août 1919, le Président de la République M. Raymond Poincaré est venu à Dunkerque faire officier de la Légion d'honneur M. Terquem, maire de Dunkerque et dans un instant solennel, remettre à la ville la croix de la Légion d'honneur. Le Président fit un discours très applaudi, surtout par les anciens combattants.

Après cette cérémonie, vers 16h, un long cortège d'automobiles gagna le Sanatorium de Zuydcoote.

Le Président est salué, dans le jardin de l'établissement, par les enfants, les soldats blessés et les malades.

**Dans la grande salle aux murs décorés par Eugène Chigot, M. Georges Vancauwenberghe reçoit le Président à qui il adresse le discours suivant :**

*« En venant inaugurer le Sanatorium Maritime de Zuydcoote, vous accomplissez la promesse que vous m'aviez faite en août 1914, à votre retour de Russie, lorsque vous débarquiez à Dunkerque.*

*Ce jour d'août 1914, jour de la mobilisation, nous avions 1721 enfants hospitalisés. Nous avons pu en renvoyer les 2/3 chez leurs parents. Le surplus, trop malade, ou dont les familles, déjà encerclées par l'ennemi, ne pouvaient être rejointes,*

*nous resta, et nous continuâmes à Zuydcoote un service nécessairement restreint. Mais, lorsque l'ennemi bombarda la région (le Sanatorium ne fut pas épargné) nous éloignâmes ces enfants à Berck et à Cayeux.*

*Entre-temps, le sanatorium marin s'était partiellement transformé en Hôpital Militaire, recevant en même temps que nos enfants, de grands malades et blessés de l'Armée..*

*Vous en savez quelque chose, Monsieur le Président, puisqu'à deux reprises, vous êtes venu leur rendre visite.*

*Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre : le Sanatorium renaît; nos effectifs remontent, et, parallèlement, nous avons continué notre service à l'Armée en lui soignant des soldats tuberculeux osseux ou ganglionnaires à la veille d'être renvoyés dans leurs foyers. 600 lits de cette catégorie sont actuellement occupés en plus de ceux affectés aux enfants. De quoi sera fait demain ?*

*Notre Œuvre d'Assistance Générale ne s'arrêtera pas dans son essor nécessaire. Trop de misères physiologiques sont à soigner, dans une région populeuse comme la nôtre, et la Mer est une merveilleuse réparatrice ; elle s'offre à notre disposition ; il s'agit d'utiliser ses ressources. »*

**Le Président de la République prit la parole :**

*« Cette œuvre est Votre enfant et vous avez le droit d'en être fier. Vous avez rendu au pays des services incomparables en soignant ici 100 000 soldats. L'œuvre doit être poursuivie, car c'est beaucoup, certes, d'avoir la victoire mais il est nécessaire aussi que le peuple soit sain, énergique, ardent, qu'il ait le cœur chaud. Vous y travaillez, et c'est pourquoi j'ai tenu à apporter les félicitations les plus cordiales de celui qui a été votre conseiller et votre ami. »*

M. Poincaré remet alors la rosette de la Légion d'Honneur à M. Vancauwenberghe, qu'il embrasse, et qui reçoit les affectueux compliments de sa famille. Merci pour le Conseil Général, dit M. Vancauwenberghe, merci pour le Sanatorium, merci pour ma famille. On visite alors le Sanatorium ; dans le réfectoire, les enfants chantent la Marche Lorraine. Le président de la République réintégra son train spécial à 18h, fort satisfait de l'accueil qui lui avait été réservé, mais assez fatigué.